

Nom du Maître d'Ouvrage:		Syndicat mixte de lutte contre les inondations			
Objet	Rapport d'intervention 2019	N° dossier (N° de compte)	Date:	22/01/2019	Page: 1 / 10
		10I20910	Indice:	1	N° Chrono:
GIBERVILLE		N° Chrono:	non défini		

SADE



SAUR



FLORO TP



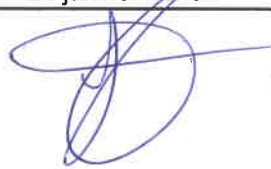
Mise en œuvre de protections amovibles contre les inondations

COMMUNE DE LOUVIGNY

Montage à blanc - semaine 03 de 2019

<i>Documents de référence transmis</i>	<i>Numéro / Date</i>	<i>Indice</i>



VISA:	Rédaction	Vérification	Approbation
Nom:	Sébastien CHERRUAULT	Sébastien GILLES	Xavier MAILLARD
Fonction	Aide Conducteur de travaux	Conducteur de travaux	Chef d'agence
Date:	21 janvier 2019	21 janvier 2019	21 janvier 2019
Signature:			

SOMMAIRE

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.
2. MONTAGE.
3. SURVEILLANCE.
4. DEMONTAGE.
5. RANGEMENT
6. POINT A REVOIR – AMELIORER
7. ANNEXE : PLAN DE SITUATION

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Syndicat Mixte Lutte Contre Inondations 16 Rue Rosa Parks CS 52700 14027 CAEN CEDEX Tél : 02.31.28.40.37 Fax : 02.31.79.61.44	Mme FALEMPIN : 06.73.72.84.67 c.falempin@caenlamer.fr
Mairie de Louvigny 17 Grande Rue 14111 LOUVIGNY Tél : 02.31.75.10.61 Fax : 02.31.75.80.90	M. Ledoux : 06 84 22 86 44 M. Tranchido : 06 89 43 16 88
SADE ZI du Martray Rue de l'industrie BP 18 14730 GIBERVILLE Tél : 02 31 72 58 54 Fax : 02 31 52 43 26	M. CHERRUAULT : 06 13 59 30 75 cherruault.sebastien@sade-cgth.fr M. GILLES : 06 19 81 35 57 gilles.sebastien@sade-cgth.fr M. MAILLARD : 06 15 76 58 40
SAUR Rue des frères Chappes BP 25 14540 GRENTHEVILLE Tél : 02 31 52 53 77 Fax : 02 31 84 76 19 Fax : 02 31 65 60 40	M. SENECAI : 06 72 72 50 15 arnaud.senecal@saur.com M. HETTIET : 06 30 13 75 89 M. LEGRAND : 06 72 95 08 98 thierry.legrand@saur.com
FLORO TP ZA des Hautes Varendes 14860 BRETTEVILLE SUR LAIZE Tél : 06 31 500 500 Fax : 02 31 500 501	M. MAILLARD : 06 77 74 55 99 fmaillard@florotp.fr M. PERRET : 06.48.72.86.68 nperret@florotp.fr

2. MONTAGE

Exercice de montage à blanc.

Décision de montage le Lundi 14 Janvier 2019.

Début de l'intervention : 8H00 toutes les équipes sont sur place.

Déplacement des enrochements de la piste cyclable et mise en place des panneaux de signalisation avec les arrêtés de circulation.

Débâchage des caisses à partir de 8h30.

Début du montage à 9H00.

Mobilisation des 3 entreprises : SADE / SAUR / FLORO TP

L'entreprise LAFOSSE et FILS via Mr Breton est présente pour formation des équipes.

Personnel présent : 3 équipes de 5 personnes

L'encadrement de chantier des 3 entreprises est présent au démarrage, mise au point avec LAFOSSE et FILS jusqu'à 10h00.

Matériel spécifique : 1 manitou télescopique flèche 12m et 1 chariot élévateur

Montage des zones 1 et 7 lundi 14/01.

Le 14/01 matin : prise de rendez-vous pour montage chez les particuliers le mardi matin 15/01.

Mardi 15/01 : Montage des fixations murales zone 2 à 6 avec vérification des fixations, démontage à la suite.

Contrôle des équipements, des caisses et palettes.



3. SURVEILLANCE

Pas nécessaire dans le cas d'un montage à blanc

4. DEMONTAGE

Démontage du dispositif après vérification visuelle en présence de Mme Falempin (mardi 15/01 vers 11h00).

Mobilisation des 3 entreprises : SADE / SAUR / FLORO TP

Personnel présent : 3 équipes de 5 personnes

Matériel spécifique : 1 manitou télescopique flèche 12m + 1 chariot élévateur

Démontage le mardi 15/01 à partir de 13h00.

Fin de démontage le 16/01 à 12h00

5. RANGEMENT

Rangement du dispositif le Mercredi 16/01

Mobilisation des 3 entreprises : SADE / SAUR / FLORO TP

Personnel présent : 3 équipes de 5 personnes

Matériel spécifique : 1 manitou télescopique flèche 12m + 1 chariot élévateur

Les caisses ont été nommées de façons claire et lisible à la bombe de peinture bleue avec une annotation 2019.

Nous avons nettoyé l'aire de stockage, évacué les palettes HS que nous avons remplacés par des neuves (8 palettes).

COLISAGE





6. POINT A REVOIR – AMELIORER

Dans la procédure :

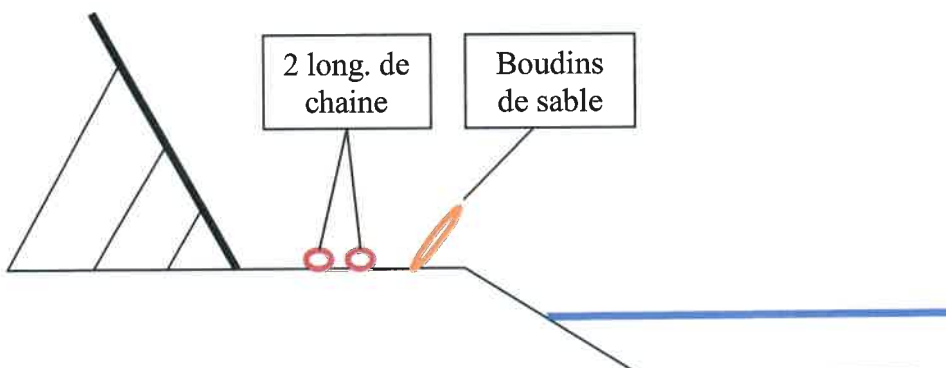
- 1) Veiller à interdire le stationnement devant la zone de stockage
- 2) Penser à avoir une clef pour ouvrir le passage derrière la salle des fêtes
- 3) Pousser les 2 blocs d'enrochement
- 4) Mettre en premier les caisses de bâche côté Orne avant de monter la structure
- 5) Penser à l'outillage pour la fixation de la bâche sur les murs : perforateur à batterie, tirefonds, mèches à béton, spit Ø12 et 14mm, scellement chimique, colle pour fixation mousse sur support mural
- 6) Afin de faciliter et sécuriser la pose des bâches, il faut impérativement préparer les chaines, épingles et sacs de sable.
 - a) Coté route :
 - Mettre les chaines dans cette position



- Mettre les épingles



- b) Coté Orne : étaler 2 longueurs de chaine et les boudins de sables



Lorsque tout est prêt et uniquement lorsque tout est prêt nous pouvons mettre les bâches en disposant les chaines, épingles et sacs de sables à l'avancement du déploiement des bâches.

Penser à prendre les tringles qui sont efficaces pour enfiler la chaîne dans le boudin prévu à cet effet.



- 7) Prévoir un chariot télescopique 17m (aller sur la piste cyclable sans mettre les roues dans l'herbe et un second de 6m (vider la zone de stockage, alimenter chez les particuliers et en secours si le premier tombe en panne)

Dans les approvisionnements :

- Une bâche neuve est présente dans la zone de stockage
- Une caisse a été attribuée pour du stock d'avance, elle contient :
 - Tirefonds Ø12mm (fixations murales des supports) ;
 - Chevilles Ø14mm (fixations murales des supports) ;
 - Pincés de fixation de la bâche ;
 - Goupilles de fixation des contreplaqués ;
 - Goupilles de fixation des rampes ;
 - Goupilles de fixation des raidisseurs.
- Prévoir des palettes de rechange pour les rampes car elles sont en mauvais état (environ 2,00m x 1,00m)
- Mr Tranchido a demandé la mise en place de panneaux « déviation piétons »
- Mr Tranchido demande à ce qu'un contreplaqué soit taillé pour la jonction le long du mur côté salle des fêtes, prévoir l'ajustement lors d'un montage réel



Zone de stockage et zone 7 :

- Un débroussaillage régulier avec évacuation des déchets est nécessaire.

Zone 1 côté salle des fêtes :

- Prévoir un nivellement de la terre à l'ouest de la zone 1 côté salle des fêtes, sur 5 mètres, voir sur plan de situation ci-après.

7. ANNEXE : PLAN DE SITUATION

